



## Liminaire SUD



**317**  
départs  
à France 3.

**Le chiffre est  
tombé.**

Confirmez-vous que cette année, 317 collègues du réseau France 3 vont quitter l'entreprise ?

Autant de postes voire plus seront-ils supprimés en 2019 ?

Pour combien d'embauches à France 3 cette année ?

Quels sont les régions, les services, les métiers concernés par ces départs ?

Quels seront les impacts sur les collectifs de travail ?

Ces suppressions de postes vont modifier les conditions de travail des collègues, voire désorganiser les services. Nul doute qu'elles accentueront aussi la souffrance au travail déjà présente dans de nombreuses régions de France 3. Preuves à l'appui les mouvements de grève, les alertes pour danger grave et imminent, les plans de prévention des risques en préparation.

**SUD demande à la direction à ce que les élu-es du CSE du réseau France 3 soient informé-es et consulté-es sur le projet de rupture conventionnelle collective dont l'impact sera**

**793**  
départs  
d'ici  
2022

moins 317 salarié-es en 2019,

moins 119 salarié-es en 2020,

moins 175 salarié-es en 2021,

et moins 182 salarié-es en 2022.

Le projet de rupture conventionnelle collective pour le réseau France 3 c'est : 793 départs d'ici 2022.

Alors comment fait-on pour tripler le temps d'antenne en région ?

**Nous attendons une réponse de la direction.**



*Créé à partir de 1998 dans les régions de France 3, SUD Médias Télévision est un syndicat à vocation nationale, autonome et indépendant, qui ne dépend d'aucune centrale. Il se fixe pour mission de défendre la dignité de chacun dans son travail et de lutter contre la déshumanisation de l'entreprise. Ses armes sont l'inventivité dans la lutte, l'expertise en droit du travail et l'intégrité d'individus qui ne visent pas à devenir des professionnels du syndicalisme mais à donner à chacun sa place dans la société.*



Syndicat SUD Médias Télévision . 07 51 69 60 26 . [syndicatsud@francetv.fr](mailto:syndicatsud@francetv.fr)

Retrouvez **Sud** sur le blog <http://syndicatsudftv.blogspot.fr/> et sur [twitter@syndicatsudftv](https://twitter.com/syndicatsudftv)